



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 7 juin 2021 à 19h30 au 10 avenue Michaud

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : L'alignement du garage ne respecte pas le règlement article 7.6  
Il doit être parallèle à la rue ou aux autres bâtiments

Identification du site concernée : 250, Route 111

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery, ce dix-neuvième jour de mai deux mille vingt et un.

Martine Lachaine  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière par intérim